

Assemblée générale mixte du 3 mai 2018

Votes résolutions - Résultats généraux

Nombre d'actions composant le capital : 3 119 923
 Nombre total d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 87
 Nombre total d'actions disposant du droit de vote : 2 988 210
 Nombre total de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 5 729 903

Résolutions		Actions						Voix					
		Pour	% du capital	Contre	% du capital	Abstentions	% du capital	Pour	%	contre	%	Abstentions	%
à titre ordinaire													
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017	2 988 210	95,78%	0	0,00%	0	0,00%	5 729 903	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017	2 988 210	95,78%	0	0,00%	0	0,00%	5 729 903	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
3	Affectation du résultat de l'exercice 2017 et fixation du dividende	2 939 631	94,22%	48 579	1,56%	0	0,00%	5 681 319	99,15%	48 584	0,85%	0	0,00%
4	Approbation des conventions et engagements visés à l'article L.225-38 du Code de commerce (*)	2 985 939	95,71%	0	0,00%	0	0,00%	5 725 361	99,92%	0	0,00%	0	0,00%
5	Politique de rémunération du Président du Conseil d'administration : approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration	2 852 329	91,42%	87 302	2,80%	48 579	1,56%	5 594 017	97,63%	87 302	1,52%	48 584	0,85%
6	Politique de rémunération de la Directrice Générale : approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à la Directrice Générale	2 852 329	91,42%	87 302	2,80%	48 579	1,56%	5 594 017	97,63%	87 302	1,52%	48 584	0,85%
7	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2017 selon les principes et critères approuvés par l'Assemblée générale du 16 mai 2017	2 809 133	90,04%	130 498	4,18%	48 579	1,56%	5 550 821	96,87%	130 498	2,28%	48 584	0,85%
8	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à la Directrice Générale au titre de l'exercice 2017 selon les principes et critères approuvés par l'Assemblée générale du 16 mai 2017	2 861 025	91,70%	127 185	4,08%	0	0,00%	5 602 718	97,78%	127 185	2,22%	0	0,00%
9	Autorisation à donner au Conseil d'administration pour une durée de 18 mois en vue du rachat par la société de ses propres actions pour un prix maximum de € 75 par action et un prix global maximum de € 23 397 900	2 812 405	90,14%	175 805	5,63%	0	0,00%	5 554 093	96,93%	175 810	3,07%	0	0,00%
à titre extraordinaire													
10	Autorisation à donner au Conseil d'administration pour une durée de 18 mois à l'effet de réduire le capital social de la société par voie d'annulation des actions détenues par la société dans le cadre de l'autorisation d'achat d'actions	2 948 937	94,52%	0	0,00%	39 273	1,26%	5 690 630	99,31%	0	0,00%	39 273	0,69%
11	Autorisation donnée au Conseil d'administration pour une durée de 38 mois à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions à des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la société et des sociétés du Groupe dans la limite légale	2 852 265	91,42%	135 945	4,36%	0	0,00%	5 593 953	97,63%	135 950	2,37%	0	0,00%
12	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet de décider d'augmenter le capital d'un montant maximal de € 15 000 000 par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	2 930 157	93,92%	58 053	1,86%	0	0,00%	5 671 850	98,99%	58 053	1,01%	0	0,00%
13	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents du plan d'épargne d'entreprise du Groupe pour un plafond maximum de 200 000 actions, à un prix fixé selon les dispositions du Code de travail	2 892 815	92,72%	95 395	3,06%	0	0,00%	5 634 503	98,34%	95 400	1,66%	0	0,00%
14	Fixation de plafonds généraux des délégations de compétence au Conseil d'administration	2 892 444	92,71%	95 766	3,07%	0	0,00%	5 634 132	98,33%	95 771	1,67%	0	0,00%
à titre ordinaire													
15	Pouvoirs en vue des formalités	2 988 210	95,78%	0	0,00%	0	0,00%	5 729 903	100,00%	0	0,00%	0	0,00%

(*) Les actions des actionnaires intéressés ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité